

Morges, le 15 janvier 2025

Remplacement temporaire

Madame, Monsieur,

Nous vous proposons de remplacer temporairement tous les dosages de Ferinject® par ceux d'un générique, le Carboxymaltose Ferri Sandoz®, en raison de la différence de quote-part entre ces spécialités. En effet, la quote-part du Ferinject® est désormais fixée à 40% contre 10% pour le générique. Voici les caractéristiques des produits concernés:

NON DISPONIBLE	ALTERNATIVE
<p>FERINJECT sol inj 100mg/2ml flac 2ml; FERINJECT sol inj 500mg/10ml flac 10ml; FERINJECT sol inj 1000mg/20ml flac 20ml</p> <p>Solution injectable</p>  <p>Pharmacode : 3681265; 3681302; 6388577 N° Opale : 6340; 6387; 11427 Stat.: 1</p> <p>DCI : Fer(III) carboxymaltose</p>	<p>Carboxymaltose Ferri Sandoz 100 mg/2ml; Carboxymaltose Ferri Sandoz 500 mg/10ml; Carboxymaltose Ferri Sandoz 1000 mg/20ml</p> <p>Solution injectable</p>  <p>Pharmacode 7831909; 7831910; 7831908 N° Opale: 14817; 14816; 14818 Stat.: 1</p> <p>DCI : Fer(III) carboxymaltose</p>

Le Carboxymaltose Ferri Sandoz® est disponible aux mêmes dosages que ceux du Ferinject® avec une composition similaire. Ces articles s'utilisent donc de la même manière. De nouvelles étiquettes sont disponibles dans le 'Catalogue d'étiquettes' en cliquant [ici](#).

NB: si vous êtes en possession d'emballages de Ferinject® et souhaitez les remplacer par le générique, nous vous prions de bien vouloir nous les retourner à condition qu'ils n'aient pas été ouverts et qu'ils soient dans le même état qu'à leur réception. Cette condition est requise pour pouvoir procéder au remboursement.

En restant à disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Manuel Masconi
Pharmacien responsable distribution

Source images : HCl